

Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial Argile Sulfurée

Synonyme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Barrière physique

Utilisations déconseillées

1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Producteur Biofa AG

Adresse Rudolf-Diesel-Strasse 2
72525 Münsingen

Téléphone +49 (0) 7381 9354-0

E-mail contact@biofa-profi.de

Fournisseur Andermatt France SAS

Adresse Créaticité Bâtiment A - Technopôle Izarbel
64210 Bidart, France

Téléphone +33 (0)564115104

E-mail contact@andermatt.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone +33(0) 14542 59 59

Rubrique 2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Selon règlement
CLP/REACH (EC) Nr.
1272/2008 [CLP]
Skin Irrit. 2
Eye Dam. 1
STOT SE 3

2.2 Éléments d'étiquetage

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoire.

P261: Eviter d'inhalier poussière ou aérosol.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P280: Porter des gants de protection / des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux / du visage.

P305+P351+P338: Après contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/MÉDECIN

Symboles et indications de danger:



Mention d'avertissement: Danger

2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistant, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Ce produit est une préparation.

3.2 Préparations

Sulfate d'aluminium	STOT SE3, H335
CAS 10043-01-3	Skin Irrit. 2, H315
	Eye Dam. 1, H318
	Concentration >50%

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarque generale	Pas de mesures spéciales nécessaire
Après inhalation	Donner de l'air frais. Evacuer la personne de la zone dangereux. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau	En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés immédiatement. Consulter un médecin en cas d'irritation de la peau.
Après contact avec les yeux	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever les lentilles. Consulter un médecin immédiatement et préparer la fiche de données de sécurité.
Après ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau et demander l'avis d'un médecin. Ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dans certains cas c'est possible que les symptômes se forme seulement après une certain temps/des heures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement en fonction des symptômes.

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction	Eau, mousse, produits extincteurs en poudre, dioxyde de carbone
Moyens d'extinction inappropriés	Jet d'eau à grande débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Oxide de carbon, oxide de sulfure, gaz toxique

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz d'incendie et d'explosion.
Porte une appareil respiratoire autonome.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la formation de poussière.
Assurer une ventilation suffisante.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne laisser pas entrer les égouts.
En cas de libération accidentelle dans les égouts informer les
autorités locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement et éliminer les résidus selon rubrique 13.
Poser le matériel récupérer dans un emballage bien fermé.
Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Rubrique 8 et 13

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Suivre les directions sur l'étiquette et le mode d'emploi.
Éviter les contacts avec la peau.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Conserver
à l'écart des aliments et boissons.
Assurer une bonne ventilation.
Éviter la formation de poussière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Bien respecter les mesures de précaution habituelles lors de la
manipulation de produits chimiques.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine bien fermé.
Ne pas stocker avec les aliments pour animaux. Ne pas stocker
avec des produits oxydatifs, des acides ou de bases.
Stockage au température ambiante et sec.
Tenir hors de personne non autorisée.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponible

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

MAK

Sulfate d'aluminium 2 mg/m³ (Poussière respiratoire)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux / de visage Lunettes de protection hermétique (EN166)

Protection de la
peau

Gants de protection (EN374)

Protection
respiratoire

Normalement pas nécessaire. Si le MAK est dépassé utilisation
d'une masque avec le filtre P2 (EN143)

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme et couleur Solide, poudre, beige, brun clair

Odeur caractéristique

Seuil olfactif Non déterminé

Valeur du pH Non déterminé

Point de fusion Pas nécessaire

Point d'ébullition Non déterminé

Point d'inflammation Non déterminé

Taux d'évaporation Non déterminé

Inflammabilité Non déterminé

Limite inférieure et
supérieure
d'explosibilité Non déterminé

Pression de vapeur (20 °C)	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage: n- octanol/eau	Non déterminé
Température d'auto- allumage	Non déterminé
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé
Propriétés explosives	Le produit n'est pas explosif.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres informations

Aucune information disponible.

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Eviter le contact avec de bases, des acides et de matière oxydative.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si utilisation et stockage comme indiqué.

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	LD50 = 6100 mg/kg (Sulfate d'aluminium)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas de données disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas de données disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Pas de données disponible
Mutagénicité sur les cellules germinales	Pas de données disponible
Cancérogénicité	Pas de données disponible
Toxicité pour la reproduction	Pas de données disponible
Toxicité spécifique pour certains	Pas de données disponible

organes cibles –
exposition unique
Toxicité spécifique Pas de données disponible
pour certains
organes cibles –
exposition répétée
Danger par Pas de données disponible
aspiration

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (courte durée)

Poissons LC50 > 1000 mg/l (OeCD 203)
Invertébrés EC50 > 160 mg/l (OECD 202)
Algues Pas de données disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradabilité Produit anorganique n'est pas possible d'éliminer de l'eau
abiotique Par des méthodes biologiques.
Dégradabilité
physique et
photochimique
Biodégradation

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de Aucune information disponible.
partage octanol-eau
Facteur de
bioconcentration

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue Aucune information disponible.
ou prévisible entre
les différents
compartiments de
l'environnement
Tension superficielle
Adsorption/lixiviation

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB et ne contient
pas des substances PBT.

12.6 Autres effets néfastes

Aucun

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code/marquage des Éliminer selon les réglementations des autorités.
déchets conforme à
OMoD
Recommandations Aucun
relatives au produit
Recommandations Aucun
relatives à
l'emballage
Produit de Aucun
nettoyage
recommandé

Remarques
générales aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR -
IMDG, IATA -
IATA -
Classe -
Étiquette -
ADR, IMDG, IATA -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR-Shipping
Name -
MDG-Technical
name -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR, IMDG, IATA -
Classe -
Étiquette -
ADR, IMDG, IATA -

14.4. Groupe d'emballage

ADR-Packing Group -
IMDG-Packing
group -

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucun connu

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non classé

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.

i Révision

Date

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
24 oct. 18